

DÉCLARATION DE L'UEDN SUR LE HARCÈLEMENT

L'Union des employés de la Défense nationale (UEDN) a une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement et de discrimination.

L'élément croit en la pleine égalité de tous et de toutes ses membres et que chaque membre a droit à un traitement digne et respectueux, et il fait la promotion de ces principes.

L'UEDN ne tolérera ni n'admettra les attitudes et les comportements qui, dans les activités de l'Union, quelle qu'en soit l'intention, porteront vraisemblablement atteinte à la dignité, à l'estime de soi ou à la sécurité d'une personne, ou instaureront un climat intimidant, menaçant, hostile ou offensant.

Si vous êtes victime ou témoin de harcèlement au cours de cette activité, entrez en communication avec (xxxxxx) qui vous assistera dans le processus décrit dans la Politique sur le harcèlement de l'UEDN et dans les Lignes directrices et procédures pour le traitement des plaintes en matière de harcèlement.

De plus, L'UEDN reconnaît que l'accessibilité est une exigence essentielle afin d'assurer la participation des membres manifestant une intolérance au milieu. Par égard pour la santé de nos membres et observateurs qui peuvent souffrir d'un handicap environnemental et en vue d'éliminer des contaminants présents dans l'air, l'UEDN demande à tous les participantes et participants au conférence d'éviter d'utiliser des produits parfumés, notamment les parfums, les eaux de Cologne, les lotions, les fixatifs, les désodorisants et les autres produits mis en marché par l'industrie des produits parfumés.